



Délibération du Conseil Syndical n° 2024-23
Séance du : 24 septembre 2024
À Aulnay-de-Saintonge (17)

Date de convocation : 6 septembre 2024

Nbre de délégués en exercice : 36 titulaires 19 suppléants

Nbre de voix présentes : 23

Nbre de voix représentées par pouvoir : 2

Nbre de voix n'ayant pas pris part au vote : 0

Nbre de voix décomptées : 25

Secrétaire de séance : Mme Ornella TACHE

Objet : Désignation des représentants à la CLE du SAGE Boutonne

L'An Deux-Mille-Vingt-quatre le vingt-quatre septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Syndical s'est réuni à Aulnay de Saintonge (17), pour une Assemblée Générale ordinaire sur convocation en date du six septembre deux mille vingt-quatre. La séance est présidée par Monsieur Frédéric EMARD, Président en exercice. Mme Ornella TACHE est nommée secrétaire de séance, ce qu'elle accepte.

Membres du SYMBO Présents / Excusés / Représentés

Délégués titulaires			Délégués suppléants		
Conseil Départemental de la Charente-Maritime : 5 voix					
ALOE Caroline	R	DE ROFFIGNAC Françoise	P	DUCROCQ Marie-Karine	E
GAY Gilles		GODINEAU Jean-Claude		VILLAIN Stéphane	
CHEDOUTEAU Stéphane	P				
Conseil Départemental des Deux-Sèvres : 3 voix					
BARILLOT Dorick	P	MAUFFREY Philippe		MISSIOUX Marie-Pierre	
FOUILLET Olivier					
CDC Vals de Saintonge : 14 voix					
DUGUY Jean-Luc	E	POINOT-RIVIERE Annie		HAREL Bruno	E
GOGUET Jacques		GIRAUD Thierry	P	FERRU Christian	P
VILLENEUVE Alain	P	PERAUD Danièle	P	GICQUEL Roseline	P
GIOVANNINI Marie-Claude	E	GIBAULT Claudie	P	FLOCH-RUJU Valérie	
TACHE Ornella	P	GARNIER Michel	P	LAMARE Rémi	
MOUTARDE Jean		GOURRAUD Julien		PELLETIER Michel	P
LEAUD Jean-Luc	P	EMARD Frédéric	P	ALBRECHT Sylvain	
CDC Mellois en Poitou : 10 voix					
BERTHONNEAU Frédéric	P	BERNARDIN Jocelyne	P	HAYE Jean-Marie	
PETIT Patrick		NIVELLE Jean-Pierre	E	PICARD Marylène	E
BARRE Daniel	P	CACLIN Philippe	P	FOUCHE Jean-Louis	P
NEAU Michel		MARTIN Christian	P	GALIGAZON Stéphanie	P
GICQUIAUD Floriane	E	SABOURIN BENELHADJ Muriel	R	MARTIN François	
CARO : 1 voix					
BESSAGUET Bruno	P			BURNET Alain	
CDC Aunis Sud : 1 voix					
BOUTTEAUD Louis				BERNARD Micheline	E
CAN : 1 voix					
MOINARD Marcel				MARTINS Elmano	
SMAEP 4B : 1 voix					
BOUFFARD Christian	P			POINAS Sylviane	

Pouvoirs

Mme Caroline ALOE a donné pouvoir à M Frédéric EMARD
Mme Muriel SABOURIN BENELHADJ a donné pouvoir à M Dorick BARRILLOT

Assistaient également à la réunion

Mme Bénédicte NORMAND – SYMBO
Mme Sandrine CHAUVIN – SYMBO
Mme Aurélie BELLICAUD – SYMBO
Mme Marie ROLAND - SYMBO
Mme Elodie LIBAUD – Département de la Charente-Maritime
Mme Cécile LACROIX – Département des Deux-Sèvres
M Olivier BRAYNAS – Fédération départementale de la pêche et de la protection des milieux aquatiques des Deux-Sèvres

Monsieur Frédéric EMARD, Président, ouvre la séance à 18h42. Après appel nominal des délégués du SYMBO, il a dénombré 23 délégués présents, 2 voix représentées et aucune voix ne prenant pas part au vote, soit 25 voix délibératives. Il a donc été constaté que les conditions de quorum étaient remplies.
Le Conseil Syndical était valablement constitué.

Le Président informe l'assemblée que la réunion est enregistrée.

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Boutonne doit être renouvelée conformément à l'article R.212-21 du code de l'environnement. Ce dernier dispose que la durée du mandat de ses membres hors représentants de l'Etat est de 6 ans.
Les membres de la CLE ont été désignés par l'Arrêté Préfectoral n° 18EB1403 le 6 novembre 2018.
Le SYMBO étant membre du "collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements public locaux", il avait désigné par délibération 5 élus :

- Frédéric EMARD
- Michel GARNIER
- Annie POINOT-RIVIERE
- Philippe CACLIN
- Frédéric BERTHONNEAU

Les désignations sont nominatives dans le "collège des collectivités territoriales". Il est important de veiller à une répartition territoriale (amont/aval ; urbain/rural).
Ces représentants seront nommés pour la durée du mandat de la CLE, soit jusqu'en novembre 2030.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Syndical :

- **Désigne les 5 représentants du SYMBO à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Boutonne :**
 - Frédéric EMARD
 - Michel GARNIER
 - Annie POINOT-RIVIERE
 - Daniel BARRE
 - Frédéric BERTHONNEAU,
- **Autorise le Président à signer tout document afférent.**

Fait et délibéré, les, jour, mois et an susdits,
Le Président, M. EMARD Frédéric